



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**DU SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL DE L'EAU  
ET DE L'ASSAINISSEMENT**

**DÉLIBÉRATION N°2662**

**OBJET**

**Approbation des projets des zonages d'assainissement avant enquête publique pour les communes d'Ax-Les -Thermes, Orgeix, Orlu, Perles et Castelet, Savignac les Ormeaux, Sorgeat, Tignac et Vaychis**

L'an deux mille vingt-trois et le cinq du mois de septembre, de 17 h 00 à 19 h00, le Conseil d'Administration du Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement, dûment convoqué, s'est réuni dans les locaux du SMDEA, sous la présidence de Madame Christine TEQUI, Présidente du SMDEA.

**PRÉSENTS :**

Henri BENABENT, Jérôme BLASQUEZ, Elisabeth CLAIN, Jacques ESCANDE, Joëlle EYCHENNE, Jean-Paul FERRÉ, Alain GARNIER, Daniel GONCALVES, Patrick LAFFONT, Louis MARETTE, Alain METGE, Thierry PORTET, Alain ROCHET, Marc SANCHEZ, Jean-Michel SOLER, Christine TÉQUI, Pierre VIEL

**EXCUSÉS :**

Daniel BESNARD, Jean-Pierre BOIX, Jean-Claude COMBRES, Francis MAGDALOU, Alain MAYODON, Jean-Claude SERRES, André VIDAL

**ABSENTS :**

Raymond BERDOU, Christian LOUBET

**PROCURATIONS :**

Daniel BESNARD	donne pouvoir à	Jérôme BLASQUEZ
Francis MAGDALOU	donne pouvoir à	Christine TÉQUI

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :**

Jérôme BLASQUEZ

Considérant que le SMDEA exerce la compétence en matière d'assainissement sur ces communes depuis le 5 juillet 2005.

Que le SMDEA est seul compétent pour la mission d'assainissement dans cette commune ;

Que le SMDEA a lancé la réalisation du schéma directeur d'assainissement en 2018 ;

Que le zonage d'assainissement des eaux usées a été révisé en prenant en compte les contraintes naturelles, techniques et d'urbanisation. Le projet de zonage d'assainissement doit être soumis à enquête publique.

Considérant qu'à l'issue de l'examen des différents scénarios de zonage, des solutions ont été retenues pour la zone d'étude ;

Où l'exposé de Madame la Présidente, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE,**  
Ledit zonage d'assainissement ;
- **AUTORISE,**  
Madame la Présidente, à signer tous les documents y afférent.

**La Présidente du SMDEA,**

**Christine TÉQUI**

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop at the top, followed by a horizontal line, and then a series of smaller, connected strokes that form the name 'Christine Téqui'.